



Compte rendu du
Conseil social d'administration spécial départemental
(CSASD)
de la Mayenne après GT et modifications ultérieures
sur la carte scolaire 2023
premier degré



Présents : 6 IEN de circonscription : M.Letourneux ASH, Mme le Meur, M, Chaillou, M. Galou, Mme Cailleau, Mme Tonnoir
M. Drault (IEN adjoint), M.Vauléon (secrétaire général), M.Walecks (DASEN) , M.Garrec , Mme.Bellanger, M.Trocherie, Mme.Hubert (formation continue) et les 10 représentants des syndicats.

Installation de cette nouvelle instance : 3 opérations

- 1 – le règlement intérieur a été adopté de manière provisoire car il n'y a pas de textes officiels, sur les bases du fonctionnement qui prévalait avant. (Abstention de la CGT Éduc'action, FO et la FSU)
- 2 – Les personnels déjà affectés au sein des conseils médicaux pour les CSA sont prorogés jusqu'en juillet 2023
- 3 – Il est demandé aux OS de désigner des représentants au sein des formations spécialisées (ancien CHSCTD) : 10 titulaires et 10 suppléants en fonction du nombre de sièges.

Un document (4 pages) avait été distribué au GT faisant le bilan d'étape de la convention ruralité
Dixit le DASEN « maintenir une offre de proximité malgré la baisse démographique » avec des paragraphes élogieux « Des approches partagées qui génèrent de belles réussites », « à propos de la consolidation des dynamiques éducatives partenariales », « La logique inclusive confirmée »...

Constats :

- perte de 20 % de nos élèves depuis 2010
- 1000 postes en moins au niveau national cette année
- avec un taux d'encadrement de 21,5 d'élèves en moyenne par classe

Au niveau académique :

- retrait de 78 postes premier degré pour 3003 élèves en moins
 - Loire Atlantique : - 22 postes,
 - Maine et Loire : - 18,
 - Sarthe : - 8,
 - Mayenne : - 15 pour - 486 élèves
 - Vendée - : 15

Commentaires CGT'Éduc'action

Il est de plus en plus **question dans le discours officiel de flux et de stock**. Un aspect comptable qui revient et reviendra tout au long des échanges. Les moyennes seront au centre des débats. Il est fait mention des contraintes budgétaires, des dispositifs comme l'Éducation prioritaire qui demande un taux d'encadrement supérieur à la moyenne.

« - 15 postes c'est l'enjeu. Mais il y a aussi des académies qui obtiennent des postes. Ce n'est donc pas scandaleux de fermer là où il y a moins de besoin »

Les fusions

Il a été question de plusieurs fusions qui sont actées ou en voie de l'être par les équipes enseignantes. Ce dont se félicite le directeur académique.

« Je ne suis pas un ayatollah des fusions mais il y a des résistances idéologiques sous prétexte que cela pourrait faciliter une fermeture. Le réseau privé fait ces fusions et cela plaît aux parents. »

Commentaire CGT Éduc : comment sait-on que cela plaît aux parents ? Quelles remontées ?

- 1 – Craon (déjà en place cette année)
- 2 – Entrammes (voté)
- 3 – Argentré (voté)
- 4 – Saint Pierre la Cour (en projet)
- 5 – Blandouet Saint Jean avec Thorigné (en projet)
- 6 – La Pellerine vers Ernée (en projet)
- 7 – Champfrémont Ravigny aller vers Saint Pierre des Nids (en projet)
- 8 – Villaines la Juhel (voté)
- 9 – Quelaines (voté)
- 10 - Charles Perrault /L'Angellerie (Mayenne)

Réorganisation de la carte scolaire sur la ville de Mayenne : Prévert qui accueille Pierre et Marie Curie mais pas de mesure de carte scolaire. Pas de fermeture c'est un hébergement.

Selon le DASEN « Je construis l'ambition. L'assignation à résidence n'est pas souhaitable. La ruralité doit être fière d'elle-même car elle est ambitieuse »

Toujours selon M.Walecks « L'intérêt des élèves, c'est de se confronter à l'altérité. » ou comment justifier des fusions, des fermetures d'écoles ou de classes dans des petites communes et donc des transports plus longs pour de jeunes élèves !

Pour tempérer ces fermetures dans des communes qui n'auront plus de classe, il est mis en avant les liaisons entre les écoles maternelles et les dispositifs d'accueil pré-scolaire (comme les MAM) qui pourront être installés dans les locaux des anciennes classes. (à St Pierre sur Erve par exemple dont l'école ferme)

Tableau des fermetures et ouvertures pour rentrée 2023 (modifié par le DASEN 9/02/2023)

Fermetures	Ouvertures
1 – Blandouet (fermeture) RPI St Jean Blandouet	Charchigné T2R en résidence déplacé de Pré en Pail (1/2 à Charchigné en résidence et le 1/2 peut être affecté ailleurs)
2 - Saint Georges le Flécharde	
3 - Le Ribay	T2R à mi-temps le matin sur Assé le Bérenger/Saint Georges sur Erve
4 - Assé / St Georges sur Erve	
Pas de fermeture à Beaulieu sur Oudon Pas de fermeture à AVERTON	
5 - Saint Pierre sur Erve (RPI de Thorigné)	Grez en Bouère : maintien d'un T2R (à l'année.)
6 - Mée (RPI Pommerieux/Mée) en attente de confirmation sur un des deux sites	T2R à mi-temps le matin sur RPI Mée/Pommerieux (celui qui devait être à Beaulieu sur Oudon
7 - La Bazoge Montpinçon	2 – RPI Hambers/Jublains (affecté à un PES) provisoire
Hambers (1/2 poste T2R)	
8 - Quelaines Saint Gault (élémentaire)	3 – Laval : Germaine Tillon
retrait du T2R à la Baco qui ira à Beaulieu	maintien des moyens CLA
9 – Genest Saint Isle (plutôt en élémentaire)	4 – Saint Berthevin le Lac (élémentaire, mais on retire le T2R)
10 – Montsûrs	Thévalles 1 des 2 TR positionner sur Laval (si arrivée massive, utilisé le TR qui est rattaché à l'école)
retrait du T2R à Pré en Pail	
11 – Saint Pierre La Cour (élémentaire) PES	On laisse à Renazé (Elémentaire) un T2R à mi-temps au titre de la difficulté scolaire.(le même que celui de Mée/Pommerieux
12 – Renazé (élémentaire)	Pergaud (TRZU le socle à Pergaud) et le reste à Perrault.
13 – Cossé le Vivien (élémentaire)	
14 – Château Gontier Jean Guéhenno (élémentaire)	
15 – Mayenne Jules Ferry	
16 – Louverné Jean de la Fontaine (maternelle)	
17 – Changé	
18 – Bonchamp (élémentaire)	
19 – Badinter (fermeture d'un dédoublement en CP)	
1/3 de PEMF	

Des moyens avaient été demandés au groupe de travail. Voici les écoles concernées et les réponses de l'administration.

- Moulay (trouble du comportement et gros effectif en CM) : pas de moyens supplémentaires
- Oisseau pas de moyens supplémentaires
- Voutré pas de moyens supplémentaires
- Thévalles Utilisation d'un TR positionné sur l'école tant qu'il ne sera pas envoyé ailleurs.
- Kergomard pas de moyens supplémentaires
- Pergaud 1/2 TRZU

Questionnement sur la perte de la décharge de direction 100 % pour Badinter (car le directeur utilise déjà une grande part de son temps pour s'occuper des élèves) et Bonchamp. Aucune graduation de décharge de direction n'est prévue entre la décharge totale et la demi-décharge.

Grez en Bouère : maintien du T2R à temps complet en soutien scolaire reste une école à 3 classes.
Traitement exceptionnel car situation exceptionnelle, situation sera plus calme l'année prochaine.

M.Walecks souhaite recruter pour le plan « maternelle » un CPD (Conseiller pédagogique départemental) maternelle qui sera affecté sur la circonscription Laval adjoint et aussi un **TR**.

En conclusion :

Le DASEN nie encore une fois les difficultés des professionnels de l'éducation. La baisse des moyens est normale et d'ailleurs « Là où il y a peu d'élèves on n'y apprend pas forcément mieux. ». Pour M.Walecks, les fermetures d'écoles ou de classes de RPI permettent aux élèves de confronter les élèves à l'altérité. « J'ai fait preuve de pugnacité dans l'intérêt des élèves sans être démagogique ». L'inclusion n'est pas en reste « Les efforts sur les écoles inclusives ont déjà été faits ». La résolution des répartitions est laissée à la charge des collègues sur le terrain quitte à les mettre en difficulté (le cas de Beaulieu sur Oudon). Ce serait dommage de laisser les enseignants dans leur zone de confort comme dirait notre DASEN. Et de toute façon : « Les acteurs de terrain n'ont pas les éléments d'analyse ».

Vote contre à l'unanimité : 2 CGT – 3 FO – 3 FSU – 2 UNSA

Un dernier point était à l'ordre du jour : le bilan de la formation continue.

Il y a 15 étudiants alternants ayant signé pour un contrat du 1^{er} mars 2022 au 1^{er} mars 2023. Le même dispositif est reconduit en 2023 / 2024 (département pilote)

Il y a eu 5 candidats PEMF l'année dernière dont 3 réussites en 2022.

Beaucoup d'annulation de liaisons école-collège l'année dernière (situation sanitaire). Formation hors temps scolaire maintenue par contre !

Formation « Savoir rouler à vélo » 4 jours sur l'année sur temps scolaire

Formation sur e-primo (espace numérique de travail dans le primaire) avec le RUN

1 journée remplacée pour les débutants en maternelle avec un accompagnement en classe sur la base du volontariat.

École inclusive : accompagnement des personnels si ouverture d'un dispositif (exemple de Renazé)

Les étudiants en master MEEF ont aidé à maintenir les formations dont

- Les étudiants avec stage (6 semaines en M1 et 12 sem en M2 avec 480€)
- ou candidat alternant avec 1/3 tps en responsabilité (15 places avec maître d'apprentissage tuteur bénévole et un tuteur de l'INSPE)
- formation des PES à plein tps (10 à 20 jours de formation) avec des formations sur le mercredi et deux jours sur les vacances scolaires selon un choix académique

Commentaires CGT'éduc'action

Encore une fois l'administration se félicite des formations hors temps de classe. La CGT Educ'action refuse toutes les formations qui alourdissent l'emploi du temps des PE et génèrent de la fatigue et un surcroît de travail. Notre organisation demande que toutes les formations soient remplacées et se déroulent sur le temps classe.